

Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)

Descriptif des cours

Semestre Printemps 2018

Le masculin est utilisé au sens générique ; il désigne autant les femmes que les hommes.

RESERVE: Le descriptif des cours est susceptible de subir des modifications en cours d'année académique.

Merci de consulter la plateforme Moodle pour tout ce qui concerne l'horaire précis des cours et les éventuelles mises à jour.

Séminaires Interdisciplinaires

Enseignement	Enseignant	Dates	
SI Défense et promotion	Prof. K. Hanson	Sem 8-11	19.02-15.03.18
SI Participation	Prof. D. Stoecklin	Sem 12-15*	19.03-12.04.18
SI Violence et maltraitances	Prof. P. Jaffé	Sem 16-19	16.04-10.05.18
SI Droits de l'enfant, éducation et créativité	Prof. F. Darbellay	Sem 20-22	14-31.05.18
Projet interdisciplinaire	Prof. K. Hanson	Sem 23-26	04-28.06.18

***Semaine 14 (du LU 2 au VE 6 avril 2018): congé de Pâques**

Titre	<i>SI Défense et promotion des droits de l'enfant</i>
<i>Responsable</i>	Karl Hanson (KH)
<i>Assistants</i>	Elena Patrizi (EP)
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 08-11 (19 février– 15 mars) 2018
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	<p>Ce séminaire interdisciplinaire a pour objectif d'approfondir les connaissances des étudiants concernant les idées, les acteurs et les pratiques présents dans le champ de la défense et de la promotion des droits de l'enfant. En mobilisant le cadre théorique « droits vivants, justice sociale, traductions », il vise à identifier et porter un regard critique sur les tensions présentes dans les activités de plaider en faveur des droits de l'enfant.</p> <p>Une partie importante du séminaire se concentre sur les « droits vivants » et s'appuiera sur des cours enseignés par des groupes d'étudiants selon la méthode de la « classe inversée » : à l'aide d'un canevas de préparation et d'un guide de lecture, les étudiants présenteront une partie des cours du séminaire. Les thématiques qui seront abordés concernent des droits de l'enfant considérés comme marginaux ou qui font l'objet de controverses (par exemple le droit au travail, le droit au mariage, la participation des enfants aux conflits armés, le droit à la migration, l'activisme des célébrités, ...).</p> <p>La question 'Comment les droits de l'enfant sont-ils traduits dans les activités des institutions et des organisations de défense et de promotion des droits de l'enfant ?' sera également abordée en s'appuyant sur la notion des « traductions ». Les multiples « traductions » des droits de l'enfant seront investies à partir des cours et des lectures sur la façon dont les acteurs du champ des droits de l'enfant choisissent leurs thèmes prioritaires.</p>
<i>Format</i>	Séminaire interdisciplinaire avec cours ex cathedra (enseignants CIDE et intervenants externes), lectures, films et discussions, activités participatives, travaux de groupe (classe inversée) et un travail écrit individuel.
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles disponible sur la plateforme Moodle UNIGE
<i>Contrôle de connaissances</i>	<p>Un travail de groupe et un travail écrit individuel auront lieu pendant le séminaire et permettront d'évaluer l'avancement des connaissances :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participer, en groupe, à la préparation d'une présentation en classe sur les droits vivants/traductions (50%). 2. Rédiger un examen écrit individuel sur une question ouverte qui se rapporte aux thèmes abordés lors du séminaire (50%). <p>Pour acquérir les 6 crédits ECTS du séminaire, chaque étudiant doit obtenir au moins une note de 4 sur 6 sur chacune des deux activités ; la note finale est obtenue sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les deux évaluations.</p>

Titre	SI Participation
<i>Responsable</i>	Daniel Stoecklin (DS)
<i>Assistants</i>	Andrea Lutz (AL)
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 12, 13, 15 (19 mars – 12 avril) 2018
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	<p>Les droits participatifs contenus dans la Convention relative aux droits de l'enfant entraînent des défis majeurs lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre. La participation des enfants aux décisions qui les intéressent (art. 12), leur liberté d'expression (art. 13), de pensée, de conscience et de religion (art. 14), d'association (art. 15), leur vie privée (art. 16), leur accès à l'information (art. 17), ainsi que leur libre participation aux activités culturelles et artistiques (art. 31) sont des libertés formelles qui peinent à être traduites en libertés réelles. L'analyse des dimensions de cette transformation normative et institutionnelle reste encore largement à faire. Une approche interdisciplinaire est requise pour éclairer cette dynamique sociale structurée par différents acteurs institutionnels et individuels, y compris les enfants eux-mêmes. Les éléments théoriques abordés durant le module doivent permettre aux étudiants d'éclairer la réalité sociale de la participation des enfants dans différents champs d'application. Un exercice de groupe permettra aux étudiants de se familiariser avec les outils de la recherche en droits de l'enfant et de se confronter à la pratique des acteurs travaillant pour la mise en œuvre et la promotion de ces droits.</p>
<i>Format</i>	Alternance entre cours et travaux de groupe
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles scientifiques et une bibliographie complémentaire.
<i>Contrôle de connaissances</i>	L'évaluation porte sur le rapport que chaque groupe aura effectué au terme de son exercice pratique (50% de la note), ainsi que sur un examen écrit individuel (50% de la note).

Titre	<i>SI Violence et maltraitance</i>
<i>Enseignants</i>	Philip D. Jaffé,
<i>Assistante</i>	Özlem Lakatos
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 16-19 (16 avril - 9 mai) 2018
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	La protection de l'enfant représente l'une des préoccupations parentales et sociales premières. Ce séminaire approfondira les concepts théoriques concernant la maltraitance infantile et les différentes formes de violence (physique et psychologique) qui guettent l'enfant dans des contextes divers. Nous examinerons également divers dispositifs protectionnels, sociaux et judiciaires, à travers des rencontres avec des praticiens clés.
<i>Format</i>	Cours ex-cathedra, complétés par des lectures, discussions en classe et rédaction d'article par groupes de deux.
<i>Matériel de cours</i>	Un READER composé d'articles scientifiques et des références complémentaires, sur demande.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Rédaction d'un article de 6000 à 8000 signes (espaces et références bibliographiques non compris) par deux, à remettre au plus tard le 8 mai 2018 à 16h.

Titre	<i>SI Droits de l'enfant, Education et Créativité</i>
<i>Enseignant</i>	Frédéric Darbellay
<i>Collaboratrice scientifique</i>	Zoé Moody
<i>Assistante</i>	Maude Louviot
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 20-22, (14 mai - 31 mai) 2018
<i>ECTS</i>	6
<i>Description</i>	<p>Ce séminaire interdisciplinaire a pour objectif d'apporter un éclairage nouveau sur les droits de l'enfant en questionnant les liens qu'ils entretiennent avec les questions éducatives et en particulier la place de la créativité de l'enfant.</p> <p>L'enfance est une période de vie durant laquelle l'individu traverse différents espaces éducatifs formels et informels – écoles, institutions de garde, programmes éducatifs, transmissions intergénérationnelles – au travers desquels il acquiert un certain nombre de savoirs, savoir-faire et savoir-être et développe ses compétences cognitives, psycho-sociales et émotionnelles. L'accès à l'éducation et l'égalité des chances, garantis par l'article 28 de la CDE, ne sont toutefois pas des réalités pour tous les enfants et les conditions de vie ou de scolarisation incitent parfois certains jeunes à quitter l'école avant d'avoir achevé leur cursus d'études. Les visées du processus éducatif dépassent également la seule acquisition de connaissances, comme le souligne notamment l'article 29 de la CDE. L'insertion (sociale et professionnelle) dans la société au sens large, le respect des traditions et de la culture, ainsi que le développement de son plein potentiel sont autant de buts que l'éducation devrait permettre à l'enfant d'atteindre, afin qu'il puisse exercer une citoyenneté éclairée et être pleinement l'acteur de sa vie. L'éducation est aujourd'hui susceptible de faire une place à l'enfant comme sujet créatif, dont les potentialités de recreation identitaire, culturelle et sociale devraient être prises en considération et développées.</p> <p>Ce séminaire abordera ces enjeux en tentant de répondre aux questions qu'ils soulèvent : quelles sont les conditions minimales pour que l'enfant puisse acquérir les bases éducatives nécessaires pour qu'il atteigne son plein potentiel, tenant compte des différences contextuelles et culturelles ? En quoi les droits de l'enfant, leur respect à l'école et l'éducation aux droits de l'enfant sont-ils susceptibles de favoriser le développement de la pensée critique chez les enfants et l'exercice effectif de leurs droits ? Finalement, quels sont les principes directeurs d'une refonte des systèmes éducatifs considérant la créativité des individus au même titre que l'acquisition de connaissances purement académiques ?</p> <p>En trois phases interconnectées, le séminaire permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer des compétences:</p> <p>a) sur le droit et l'accès à l'éducation dans une perspective historique (penseurs, écoles et courants pédagogiques) et interculturelle (élèves migrants, éducation comparée, etc.);</p>

	<p>b) sur les droits dans l'éducation impliquant l'analyse critique des dispositifs éducatifs et leur degré de convergence avec les droits de l'enfant, ainsi que sur les potentialités re-créatives des enfants au travers du développement de la pensée critique et d'expériences philosophiques;</p> <p>c) sur l'enfant créatif comme acteur transformateur de soi, de la société et de l'école et capable de mettre en action les processus de la créativité.</p>
<i>Format</i>	Cours ex cathedra, travaux de groupes, présentations et mutualisation des travaux de groupes
<i>Matériel de cours</i>	Littérature scientifique, supports de cours, matériel éducatif et/ou pédagogique
<i>Contrôle de connaissances</i>	<p>L'évaluation porte sur l'élaboration d'un projet de groupe, elle comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une présentation orale des résultats du projet de groupe 2. Un support de présentation, à destination de l'enseignant et des étudiants 3. Un rapport écrit, à destination de l'enseignant et des étudiants <p>Projet de groupe</p> <p>Une école amie des enfants (Child friendly school) peut être définie comme un dispositif complexe qui prend en compte et intègre une série de dimensions complémentaires, lesquelles donnent accès à l'éducation et permettent à l'enfant d'exercer ses droits et de développer son potentiel créatif. Dans la ligne du contenu du séminaire interdisciplinaire, les trois dimensions suivantes sont identifiées : - le droit à l'éducation, les pédagogies et l'interculturalité; - les droits de l'enfant, la pensée critique et les expériences philosophiques; - la créativité et son potentiel transformateur.</p> <p>Pour penser la complexité d'un dispositif scolaire intégrant ces différentes dimensions, une approche multi-acteurs est particulièrement pertinente, dans la mesure où chaque acteur du système doit prendre en considération l'ensemble de ces dimensions. Chaque acteur intègre ces dimensions de son propre point de vue, tout en les envisageant dans une perspective globale dans l'interaction avec les autres acteurs du système (élèves, enseignant-e-s, responsables d'établissement, responsables de programmes, etc.).</p> <p>Chaque groupe de travail a pour objectif d'incarner un des groupes d'acteurs concernés du système scolaire, en décrivant, évaluant et imaginant les moyens théoriques et pratiques pour penser et réaliser une école amie des enfants, intégrative et multidimensionnelle. Une série de recommandations doivent être formulées dans ce sens.</p>

Titre	SI Projet de groupe
<i>Enseignants</i>	Karl Hanson
<i>Assistante</i>	Elena Patrizi
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 23-26, (4 juin – 28 juin) 2018
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	<p>Dans le cadre du Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE), le Centre interfacultaire en droits de l'Enfant (CIDE) de l'Université de Genève réalise, depuis 2013, des projets en partenariat avec des parties-prenantes locales engagées dans la défense et la promotion des droits de l'enfant (OI, ONG, services privés et publiques, etc.).</p> <p>La réalisation des projets mobilise les étudiants en première année du MIDE, dont une partie de leur cursus est dédiée à cette tâche. Les étudiant-e-s consacrent ainsi 1 module au projet, sous la guidance de membres désignés du corps enseignant interdisciplinaire du CIDE et de l'entité partenaire. L'implication aux projets de recherche-action amène les étudiants à côtoyer des professionnels extra-académiques ; ces expériences uniques confèrent une originalité à la formation du Master dispensé par le CIDE. En outre, les synergies établies permettent de renforcer le dialogue entre l'université et la pratique, assurant ainsi l'établissement de stratégies d'interventions basées sur une méthodologie cohérente et une analyse de données appropriée.</p>
<i>Format</i>	Ces projets, dont les contenus, les objectifs et les cadres méthodologiques sont co-construits par le CIDE et ses partenaires, consistent en l'exécution de « recherches-actions », qui sont des projets de recherche ayant pour visée de contribuer aux processus sociaux transformatifs qui affectent l'enfance et la jeunesse.
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles en lien avec les thèmes des cours dispensés.
<i>Contrôle de connaissances</i>	L'évaluation du projet de groupe se fait sur la base d'un travail écrit en commun et d'une soutenance publique des résultats. Elle donne lieu à une seule note.